

18.00 crédits

Q1 et Q2



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Born Charles-Hubert ;Gors Benoit ;Hucq Aurélien ;Misonne Delphine ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Le travail de fin d'études offre aux étudiants l'occasion d'étudier de manière approfondie et dans une perspective critique un sujet de droit de l'environnement ou de droit public immobilier. Il constitue un moyen de formation, au même titre que les autres cours dispensés dans le programme, en ce qu'il initie l'étudiant à une activité de recherche scientifique, autonome et personnelle, en lien avec les matières enseignées dans le cadre du Master de spécialisation. Il se concrétise par la rédaction d'un mémoire écrit, d'une cinquantaine de pages, répondant aux standards universitaires (recherche des sources, précision des références, bibliographie, déontologie), par lequel l'étudiant démontrera : - sa capacité à cibler une question de recherche et à s'y investir; - sa capacité à trouver les sources pertinentes, notamment doctrinales ("état de l'art"), et à les utiliser; - son esprit d'analyse, de comparaison et de synthèse; - son esprit critique; - rigueur et clarté, tant dans la présentation écrite que lors de la défense orale; - son respect des critères scientifiques et déontologiques caractérisant la recherche universitaire. L'approche ne doit pas être uniquement descriptive. Pour certains thèmes, un contact avec des acteurs de terrain est vivement recommandé.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Remise d'un mémoire écrit (environ 50 pages). Le mémoire fait l'objet d'une défense publique en fin d'année (juin ou septembre), en présence des autres étudiants. La note octroyée pour le travail de fin d'études est pondérée au double pour les besoins du calcul de la moyenne de l'étudiant.e qui s'y inscrit pour la première fois à partir de l'année académique 2018-2019.
Méthodes d'enseignement	Encadrement des travaux écrits, réalisés individuellement par les étudiants.
Contenu	Le thème traité est choisi librement par l'étudiant, moyennant l'assentiment du Professeur et à l'exclusion des sujets traités récemment dans le cadre du même Master de spécialisation ou de sujets trop directement liés à l'activité professionnelle de l'étudiant(e). Une liste indicative de thèmes « disponibles » est proposée, par le Professeur, lors de la première séance.
Bibliographie	Aucune
Autres infos	Aucune
Faculté ou entité en charge:	DRTB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en droit de l'environnement et droit public immobilier (horaire décalé)	DPIB2MC	18		